

C.C.A.S.



Le Plan de la Tour, le 1^{er} juin 2026,

LE PLAN DE LA TOUR

Dossier suivi par Madame Jessica ANGELS

Objet : Invitation à l'inscription sur le registre du plan d'alerte et d'urgence **Canicule**

Madame, Monsieur,

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Plan de la Tour tient à jour un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de 65 ans et plus ou les personnes en situation de handicap, fragiles et isolées vivant à leur domicile, en complétant le formulaire ci-joint.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels, notamment de canicule.

Dans l'hypothèse où un nouvel épisode caniculaire serait annoncé, un contact périodique sera organisé afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...). Elle peut se faire par écrit, notamment en utilisant le formulaire ci-joint, par téléphone, ou par mail auprès du CCAS (coordonnées en bas de la page).

Horaires d'ouverture du CCAS : Lundi, mardi, jeudi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

Vendredi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30.

Cette inscription est facultative. Les personnes inscrites disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant. En tout état de cause, les dispositions utiles sont prises pour préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés.

Pour information, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence Canicule, la salle Marie Mauron, lieu climatisé avec un point d'eau potable, sis 44 Chemins des Ecoliers 83120 Le Plan de la Tour, pourra être mise à votre disposition. De plus, il y a 3 points d'eau potable disponibles dans le village : n°1. Les toilettes publiques (Boulevard Gallieni) ; n°2. Devant le Foyer des Campagnes (1 Boulevard Maréchal Joffre) ; n°3. Aux Quatre Chemins.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du CCAS,

Alexandre LATIL

